

**SERVICE ENFANCE & LOISIRS DE BARENTIN**  
**ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 A 15 ANS – VACANCES D'ÉTÉ - DU 8 JUILLET AU 30 AOÛT 2024**

**ATTENTION : NOUVEAU PORTAIL FAMILLE : <https://ville-barentin.portail-familles.app>**

**1/ De nouvelles inscriptions sont proposées**

**Capacité totale maximale d'accueil 290 enfants.**

<b>POULBOT (avenue Georges)</b> Enfants de 3 et 4 ans : 25 places	<b><u>! \</u> POUR LES 10/15 ANS</b> <b>PÔLE 10-15 (allée des vergers)</b> <i>Parking face au « Maillon Normand » et « ASPEN »</i> <b>Du lundi au vendredi</b> Enfants de <b>10/13 ans</b> : 60 places Enfants de <b>14/15 ans</b> : 15 places
<b>ORMEAUX (rue Ambroise Paré)</b> Enfants de 5 ans : 30 places Enfants de 6/7 ans : 80 places Enfants de 8/9 ans : 80 places	

**Accueils**

Pour cette période les accueils de loisirs :

- POULBOT, ORMEAUX et POLE 10-15 seront ouverts **du lundi 8 juillet 2024 au vendredi 30 août 2024.**

**Horaires**

- **POULBOT** et **ORMEAUX** : Garderies : 7h30-8h30 et 17h-18h30 - Accueils de loisirs : 8h30-17h
- **PÔLE 10-15** : Garderies : 7h30-8h30 - Accueils de loisirs : 8h30-18h30

**Fiche sanitaire**

Pour que votre enfant puisse être accueilli cet été, il faut fournir obligatoirement :

- **Quels documents ?**
  - Une nouvelle fiche sanitaire, qui sera valable de juillet 2024 à juin 2025
  - La photocopie des vaccins
  - L'autorisation de droit à l'image
- **Quand ?** au plus tard le premier jour de fréquentation
- **Où ?** directement à l'accueil de loisirs de votre enfant.

**Sans ces documents**, votre enfant ne pourra pas être accueilli aux centres de loisirs.

**De juillet 2024 à juin 2025, la fiche sanitaire sera BLEUE (fiche cartonnée non dématérialisée).** Vous pourrez retirer un exemplaire de cette nouvelle fiche sanitaire soit au guichet du service enfance, soit aux accueils de loisirs.

**2/ Calendrier des inscriptions ! \ NOUVEAU PORTAIL FAMILLE**

- **EN LIGNE POUR TOUTES LES FAMILLES (la totalité des places seront mises en ligne)**  
Inscriptions en ligne (<https://ville-barentin.portail-familles.app>)  
du samedi 13 avril 2024 - 9h00 au lundi 15 avril 2024 - 23h00
- **AU GUICHET (places restantes à la suite des inscriptions en ligne)**  
Inscription au guichet de la régie à partir du vendredi 19 avril 2024

**3/ Confirmation de l'inscription / liste d'attente**

Les inscriptions sont traitées dans l'ordre d'arrivée en priorisant les familles domiciliées à Barentin.

Dans la limite des places disponibles par tranche d'âge, les demandes d'inscription seront étudiées par fratries.

À la suite des pré-inscriptions en ligne, votre enfant sera **définitivement inscrit qu'après confirmation de la régie enfance par mail** (Vous pourrez également retrouver le résultat de votre demande de pré-inscription sur votre portail famille au plus tard le 19 avril 2024).

**En cas de réponse négative aux demandes d'inscription**, il appartient à chaque famille de demander son inscription sur la liste d'attente en complétant le formulaire via le lien mis à disposition sur le portail famille.

Il convient de compléter entièrement un formulaire par enfant.

Vous recevrez ensuite un double de ce formulaire valant confirmation de réception par la régie.

Si des places venaient à se libérer, vous seriez contacté par mail.

Les familles qui ne répondraient pas aux sollicitations (même négativement), se verront retirées de la liste d'attente au-delà de 3 messages sans réponse.

**4/ Absences**

À compter de 3 absences **non signalées par écrit à la régie enfance** sur une même période, l'ensemble des réservations de cette période sera annulé.

**5/ Annulations**

**Vous pouvez annuler une réservation sans frais,**

- **Pour le mois de juillet (du 08/07 au 31/07/2024) jusqu'au dimanche 9 juin 2024 inclus,**
- **Pour le mois d'août (du 01/08 au 30/08/2024) jusqu'au dimanche 7 juillet 2024 inclus,**

Au-delà de ce délai, toute réservation sera facturée (sauf sur présentation d'un certificat médical à fournir à la régie avant la fin du mois concerné).